COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 septembre 2026

Réduire le Fonds chaleur ou comment maintenir notre dépendance aux énergies fossiles

Alors que les arbitrages budgétaires sont en cours et que la menace d'une baisse du budget d'intervention de l'ADEME est relayée par la presse, les membres du Club de la Chaleur (AFPG, AMORCE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE, SER, Via Sèva) expriment leur très vive inquiétude quant au sort réservé au Fonds chaleur pour 2027. Après un été caniculaire et une crise énergétique aux effets inflationnistes déjà palpables, un tel arbitrage budgétaire irait complètement à rebours de l'objectif prioritaire de sortie des énergies fossiles.

Les besoins de chaleur, qui représentent plus de 40% de la consommation d'énergie en France, sont encore majoritairement couverts par des énergies fossiles importées (gaz, fioul, charbon). Le Fonds chaleur est l'un des dispositifs publics les plus efficaces pour réduire efficacement et durablement cette dépendance. En soutenant les réseaux de chaleur et de froid, les pompes à chaleur, la géothermie, la biomasse, le solaire thermique ou encore la récupération de chaleur, il permet de mobiliser des ressources souveraines, décarbonées et mobilisables partout sur le territoire métropolitain et dans les outre-mer.

Depuis sa création en 2009, le Fonds chaleur a permis de réaliser plus de 11 000 nouvelles installations, sans « pari technologique », grâce à des solutions de décarbonation éprouvées et efficaces. Celles-ci ont permis de substituer en 2025 52,5 TWh de gaz fossile par des énergies renouvelables et de récupération, soit l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 5 millions de logements. Cela représente un ratio de 11 € d'aide pour chaque MWh de gaz substitué, une valeur particulièrement efficiente du point de vue des finances publiques.

Au-delà de ses bénéfices climatiques, le Fonds chaleur protège concrètement les collectivités, le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises. Le prix de la chaleur produite par des énergies locales et souveraines n'est pas soumis aux aléas des marchés internationaux. Les réseaux de chaleur qu'elles alimentent sont moins exposés aux à-coups des marchés. Cette stabilité est un gage de protection de nos concitoyens dans un contexte actuellement très anxiogène. C'est également un bouclier efficace pour préserver les finances publiques : **en 2025, l'ensemble des installations soutenues par le Fonds chaleur ont permis 2,6 Mds€ d'économie sur la balance commerciale**[1].

Il y a tout juste un an, pour poursuivre le déploiement de la chaleur renouvelable, l'État avait conforté le Fonds chaleur avec un budget de 800 M€. Alors que le portefeuille de projets cumule déjà un montant de demande

[1] en comparaison du gaz qu'il aurait fallu importer pour produire cette chaleur en l'absence de ces projets, *avec un prix du gaz à 50 €/MWh.*

d'aide atteignant plus du double de ce budget, réduire en 2027 les crédits du Fonds chaleur reviendrait à renoncer à de nombreux projets prêts à être réalisés dans les territoires et par voie de conséquences aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie récemment publiée.

Dans un contexte de crise énergétique et de très forte inquiétude des citoyens, collectivités et acteurs économiques face à la hausse du prix des énergies fossiles, les membres du Club de la Chaleur appellent le Gouvernement à maintenir le Fonds chaleur *a minima* à 800 millions d'euros en 2027.

Aujourd'hui plus que jamais, investir dans la chaleur renouvelable, c'est protéger le pouvoir d'achat des Français, renforcer la compétitivité de notre économie et accroître notre souveraineté énergétique.

Contact presse AFPG :
Julie CAZAL
julie.cazal@afpg.asso.fr
06 74 96 78 00

L'association française des professionnels de la géothermie (AFPG) est l'organisation qui fédère et représente plus de 150 professionnels français de la géothermie. Elle contribue également à la promotion de cette énergie renouvelable, locale et faiblement émettrice de CO_2, comme outil de souveraineté énergétique et solution de lutte contre le dérèglement climatique et d'adaptation à ses conséquences.
www.afpg.asso.fr

Contact presse AMORCE :
Julia INGRASSIA
jingrassia@amorce.asso.fr
04 81 91 84 66

Créée en 1987, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire, de gestion durable de l'eau et de transition écologique des services de propreté.
www.amorce.asso.fr

Contact presse CIBE :
Elodie PAYEN
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 200 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.
https://cibe.fr/

Contact presse ENERPLAN :
Martine Lausseure (AGM communications)
martine@lausseure.com
06 15 02 82 60

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).
Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.
Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.
www.enerplan.asso.fr

Contact presse FEDENE :
Ondine MURAT
ondine.m@tmarkoagency.com
06 45 27 01 57

La FEDENE, fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement, regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid à partir de solutions d'électrification, de chaleur renouvelable et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie.
Ses adhérents sont des entreprises de toutes tailles, tant des petites et moyennes entreprises que des grands groupes. Ces 1 500 entreprises locales, sont présentes sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire. Elles emploient 50 000 collaborateurs en France et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros.
www.fedene.fr

Contact presse SER :
Cynthia KARI
service_presse_ser@enr.fr
07 87 14 71 26

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant près de 420 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien terrestre et en mer, énergies marines renouvelables, gaz renouvelables, géothermies et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.
www.enr.fr

La mission de l'association Via Sèva est de faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid, aussi bien sur le plan de leurs performance énergétiques et du prix, que de leur impact positif sur l'environnement.
www.viaseva.org